



Signataire : François Baertschi

Date de dépôt : 19 septembre 2022

Question écrite urgente

Le service de police du commerce (PCTN) veut-il détruire la vie des marchés ?

Le Conseil administratif de la Ville de Genève a été saisi le 6 septembre par une question d'un conseiller municipal sur le marché du dimanche à Plainpalais. Un marchand s'est vu intimer l'ordre de réduire sa surface de terrasse à seulement 6 mètres carrés, alors qu'il dispose depuis de nombreuses années d'un espace conséquent qui est largement apprécié par les usagers du marché.

La conseillère administrative Marie Barbey-Chappuis, chargée des marchés, a indiqué que cette décision relevait de la compétence exclusive du service cantonal de police du commerce (PCTN).

Le marché du dimanche, très populaire, est apprécié pour son offre très abordable et en particulier le fait d'avoir des stands avec de larges terrasses où il est possible de déguster de la restauration légère et des boissons très variées, des snacks comme les sandwiches et churros, qui répondent à une demande d'un public très populaire.

La modification exigée par le PCTN conduirait irrémédiablement à une dégradation de la qualité du marché.

Mes questions sont les suivantes :

- ***Pourquoi le PCTN interdit-il d'avoir des terrasses de plus de 6 mètres carrés sur les espaces dédiés aux marchands, comme nous l'apprend la conseillère administrative Marie Barbey-Chappuis ?***
- ***Pourquoi n'a-t-on pas tenu compte des droits acquis ?***

-
- *Quel intérêt public justifie une telle modification de la pratique pourtant bien ancrée depuis des années ?*
 - *Quelles seront les conséquences pour l'emploi local d'une telle modification ?*
 - *Veut-on rendre le marché du dimanche moins populaire ?*